



POLYTECH®



Vous êtes en PACES ou en PASS ? Devenez ingénieur.e Polytech !

- Grâce à votre bac+1, rejoignez directement la 2^e année du cursus préparatoire PeiP (Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech) vous permettant d'accéder après un an de formation au cycle ingénieur Polytech.
- Pendant 1 an, suivez un programme spécifique avec mise à niveau en mathématiques et en science physique.
- La validation du PeiP vous offre un accès direct au cycle ingénieur sous statut étudiant dans l'une des 79 spécialités des écoles Polytech.



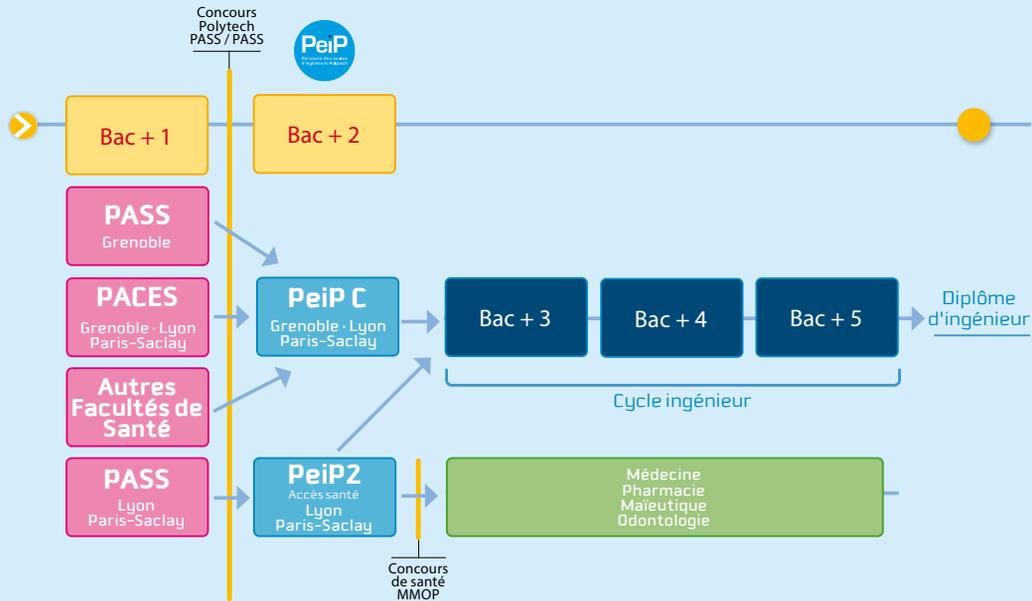
Un réseau d'écoles d'ingénieurs publiques universitaires

ANGERS | ANNECY-CHAMBERY | CLERMONT | GRENOBLE | LILLE | LYON | MARSEILLE
MONTPELLIER | NANCY | NANTES | NICE SOPHIA | ORLÉANS | PARIS-SACLAY | SORBONNE | TOURS

Devenez ingénieur.e

grâce à un accompagnement et un parcours sécurisé

Trois écoles du réseau Polytech (Grenoble, Lyon et Paris-Saclay) proposent aux étudiants en PACES (Première Année Commune des Études de Santé) ou en PASS (Parcours Accès Santé Spécifique) une passerelle commune aux 15 écoles Polytech permettant d'intégrer, après une année de préparation généraliste, une formation d'ingénieur au sein d'une école Polytech.



Cette passerelle existe sous 2 formats différents :

- le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech Accès Santé (PeiP2 Accès santé) à Lyon et Paris-Saclay qui permet aux candidats pouvant y accéder de postuler une seconde fois au concours de santé MMOP (médecine, maïeutique, odontologie ou pharmacie) s'ils remplissent les conditions dictées par la Faculté de Santé partenaire. S'ils ne sont pas retenus, et en cas de validation de leur parcours, ils pourront alors poursuivre en cycle ingénieur du réseau Polytech.
- le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech C (PeiP C) à Grenoble, Lyon et Paris-Saclay qui ne permet pas de postuler au concours de santé MMOP.

Retrouvez en ligne toutes les informations complémentaires pour postuler à partir du 10 mars 2021.



Deux voies d'admission existent pour les étudiants en PACES ou en PASS :

- la voie conventionnée ouverte aux étudiants en PACES ou en PASS dans une faculté de santé partenaire d'une école du réseau Polytech. Cette voie permet d'intégrer l'école Polytech partenaire de la faculté de santé d'origine de l'étudiant ;
- la voie nationale ouverte à tous les étudiants en PACES ou en PASS.

Le réseau Polytech regroupe des écoles publiques d'ingénieurs, composantes des universités. Toutes dépendent du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elles délivrent des diplômes d'ingénieur reconnus par la Commission des titres d'ingénieur (Cti).

Le réseau Polytech

- 15 écoles publiques universitaires
- 4 écoles associées : EGST, ENSIM, ESIREM, ISEL
- 12 domaines de formation
- + de 100 spécialités
- + de 90 000 ingénieurs

